



Dossier RNCP n°3429



ANNEXE 10 : REFERENTIEL D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATIONS

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

Les référentiels d'activités, de compétences et de formation du diplôme de chiropracteur sont définis par arrêté du Ministère en charge de la santé¹ fonction du champs de compétence du chiropracteur qui : « *effectue un diagnostic d'opportunité et positif, prévient et prend en charge les troubles neuro-musculo-squelettiques de l'appareil locomoteur du corps humain ainsi que leurs conséquences.* »

Les activités du chiropracteur sont réparties en 8 groupes cohérents :

1. Accueil du patient, recueil des données liées au patient: anamnèse.
2. Réalisation d'exams à visée diagnostique.
3. Intervention et traitement en chiropraxie.
4. Conseil, prévention, éducation du patient en chiropraxie.
5. Organisation des activités et gestion des données liées au patient.
6. Gestion de la structure d'exercice.
7. Veille professionnelle et développement professionnel.
8. Contribution à des études et recherche dans le domaine de la chiropraxie.

À l'issue de sa formation, l'étudiant sera autonome, exercé au raisonnement clinique, à la pensée critique et sera capable de faire face à des situations inconnues.

Les compétences nécessaires à la pratique de l'activité de chiropracteur sont les suivantes:

1. Évaluer une situation clinique et poser un diagnostic d'opportunité et un diagnostic positif dans le domaine de la chiropraxie.
2. Concevoir et mettre en œuvre un projet de prise en charge chiropratique.
3. Mettre en œuvre les soins et activités thérapeutiques adaptés au patient.
4. Concevoir une démarche d'éducation et de conseil.
5. Communiquer et conduire une relation avec un patient.
6. Organiser les activités et coopérer avec les professionnels de santé.
7. Évaluer ses pratiques en prenant en compte l'évolution de son environnement professionnel.
8. Rechercher, analyser et utiliser des données professionnelles et scientifiques.
9. Gérer une structure d'exercice.

¹ Arrêté du 13 février 2018 relatif à la formation en chiropraxie (JORF n° 0037 du 14 février 2018)

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

Les évaluations des compétences sont adaptées aux objectifs pédagogiques de la formation de l'IFEC. Elles sont contextualisées, plurielles et prennent notamment la forme de:

- Examen de compétence clinique
- Examen pratique objectif et structuré (EPOS) ;
- Examen clinique objectif et structuré (ECOS) ;
- Examen long objectif et structuré (ELOS) ;
- Cas pratiques/Cas cliniques
- Projet de recherche ou mémoire de fin d'étude

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

5 - REFERENTIELS

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>1 Activités 1 : Accueil du patient, recueil des données liées au patient : anamnèse”</p> <p>1.1 Accueil du patient et entretien initial de recueil de données</p> <p>1.2 Recueil des données socio-administratives</p> <p>1.3 Recueil d'informations auprès de la personne et de ses accompagnants</p> <p>1.4 Observation et recueil d'informations sur le comportement de la personne</p> <p>1.5 Recueil d'informations sur les éventuels handicaps de la personne</p> <p>1.6 Recueil d'informations sur des facteurs limitant ou favorisant la prise en charge</p> <p>1.7 Recueil de données sur les signes cliniques d'alerte évocateurs de pathologies graves`</p>	<p>C1.1 : Concevoir un entretien d'anamnèse avec le patient visant à clarifier sa demande et à adapter sa prise en charge en chiropraxie</p>	<p>Évaluations pratiques en situations simulées</p> <p>Cas pratiques</p> <p>Mise en situation - Évaluation par observation directe dans le cadre de consultation auprès de patient en stage clinique et de la tenue du dossier du patient</p> <p>Rapports de stage</p>	<p>Pertinence des informations recherchées au regard d'une situation clinique donnée</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les différentes sources d'information disponibles sont utilisées (personnes, dossiers, outils de transmission...) - pertinents sont recherchés dans le dossier ou les documents disponibles et auprès du patient, de sa famille, ou de son entourage - Les informations utilisées sont mises à jour et fiables - Des explications sont données au patient sur le choix des informations sélectionnées, et leur contenu pertinent au regard de sa situation particulière - Le recueil des informations (entretien, observation, échanges avec la famille...) est réalisé dans le respect de la déontologie et des règles professionnelles <p>Fiabilité et pertinence des informations portées au dossier du patient</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une synthèse claire de la situation de la personne est portée au dossier

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

<p>1.8 Recueil des données médico-chirurgicales: antécédents personnels et familiaux, traitements en cours</p> <p>1.9 Lecture de la correspondance médicale</p> <p>1.10 Lecture des examens complémentaires et de l'imagerie</p> <p>1.11 Information du patient sur son droit à obtenir la communication de son dossier et l'obtention de son accord préalable avant transmission aux médecins et aux professionnels de la santé des informations nécessaires au suivi de sa prise en charge</p>	<p>C5.2 : Accueillir et écouter une personne en prenant en compte la demande, les histoires de vie et le contexte de la situation</p> <p>C5.3 : Évaluer le degré de compréhension de la personne en identifiant les indicateurs de communication, les niveaux de réceptivité et d'adhésion.</p> <p>C5.4 : Instaurer et maintenir une communication verbale et non verbale avec les personnes en tenant compte des altérations de communication et des profils psychologiques</p> <p>C5.6 : Identifier les besoins spécifiques de relation et de communication propres à certains patients porteurs notamment de handicap ou de déficit physique ou mental, dépendants ou en situation précaire</p>	<p>Mise en situation - Évaluation par observation directe dans le cadre de consultation auprès de patient en stage clinique</p> <p>Examen de compétence clinique/Examen Long Objectif et Structuré (ELOS)</p> <p>Rapport de stage</p>	<p>Cohérence et pertinence du comportement du praticien au regard de la situation d'un patient et éventuellement de son entourage</p> <ul style="list-style-type: none"> - posture professionnelle est adaptée à la relation soignant – soigné et est respectueuse de la personne - La communication est respectueuse de la personne - Les informations recueillies sont en adéquation avec les besoins de la personne et les conditions de sa prise en charge chiropratique <p>Mise en œuvre d'une communication adaptée aux personnes soignées et éventuellement leur entourage. Pertinence de l'analyse de la situation relationnelle.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les conditions propices à la communication sont mises en œuvre Une attention est portée à la personne - La posture professionnelle est adaptée à la situation clinique et tout au long de la prise en charge - Le langage professionnel, les modes de communication (verbal, non verbal) les techniques de communication (écoute active, reformulation) sont adaptés à la personne <p>Pertinence de l'analyse de la situation de la personne en situation particulière.</p> <ul style="list-style-type: none"> - La communication prend en compte l'expression et le contexte de vie du patient et de sa situation - Les propos sont réajustés en fonction des besoins de la personne <p>Cohérence des informations recueillies et sélectionnées avec la situation de la personne</p>
--	--	---	--

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

			<ul style="list-style-type: none">- Les signes de limitation sont repérés- Les signes d'anomalies, les incapacités du patient et les signes de pathologies sont détectés
--	--	--	---

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

<p>2 Activités 2 “ Réalisation d’examens à visée diagnostique”</p> <p>2.1 Réalisation d’un examen clinique</p> <p>2.2 Choix et réalisation des examens, tests de mesure et outils diagnostics dans le champ de la chiropraxie en relation avec les informations cliniques et la visée recherchée</p> <p>2.3 Identification des situations cliniques nécessitant des examens médicaux complémentaires (imagerie médicale, biologie...) et orientation du patient vers un médecin pour la réalisation de ces examens</p> <p>2.4 Prise en compte des résultats d’examens d’exploration fonctionnelle réalisés par des médecins dans le cadre de la prise en charge chiropratique du patient</p> <p>2.5 Lecture des signes de gravité ou d’urgence</p> <p>2.6 Recueil de l’adhésion et du consentement de la personne au projet thérapeutique</p>	<p>C1.2 : Concevoir et orienter un examen clinique en fonction de l’anamnèse.</p> <p>C1.3 : Réaliser un diagnostic d’opportunité en identifiant les symptômes et signes cliniques d’alerte justifiant un avis médical préalablement à une prise en charge chiropratique ou le recours à des examens médicaux complémentaires.</p> <p>C1.4 : Réaliser un diagnostic positif des troubles neuro-musculo-squelettiques de l’appareil locomoteur.</p> <p>C1.5 Sélectionner et utiliser les examens, tests de mesure et outils diagnostics dans le champ de la chiropraxie en relation avec les informations cliniques et la visée recherchée</p> <p>C1.6 : Identifier les situations cliniques nécessitant le recours à des examens médicaux complémentaires</p> <p>C1.7 : Analyser et interpréter les résultats de l’examen clinique, dont les palpations et les tests orthopédiques et neurologiques</p> <p>C1.9 : Déterminer les contre-indications, les non indications et les indications à la prise en charge chiropratique</p> <p>C1.10 : Identifier, analyser, évaluer et prévenir les risques et situations d’urgence.</p> <p>C1.11 : Évaluer la douleur et l’incapacité, leurs complications et conséquences</p> <p>C1.12 Orienter si nécessaire vers le médecin</p>	<p>Cas cliniques simulés/Évaluations Objectives et Structurées (ECOS)</p> <p>Cas cliniques progressifs/ELOS</p> <p>Mise en situation - Évaluation par observation directe dans le cadre de consultation en stage</p> <p>Examen de compétences cliniques</p>	<p>Pertinence et cohérence de l’examen clinique en fonction de la situation clinique décrite par la personne</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les examens, tests de mesure et outils diagnostics complémentaires, utilisés dans le champ de la chiropraxie, sont en cohérence avec les informations préalablement recueillies - Les choix sont explicités <p>Justesse de l’analyse et de l’interprétation des tests réalisés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les examens, tests de mesure et outils diagnostics utilisés sont interprétés en fonction de la situation clinique de la personne - Les résultats sont explicités <p>Justesse et pertinence de l’analyse de la situation clinique et de la nécessité d’examens complémentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - La nécessité d’avoir recours à des examens complémentaires est identifiée - La pertinence du choix de l’examen complémentaire est explicitée - Courrier de liaison dont la copie est conservée dans le dossier du patient <p>Pertinence de l’évaluation de la douleur et de ses retentissements</p> <ul style="list-style-type: none"> - La douleur est évaluée - Les outils d’évaluation sont maîtrisés - Les retentissements de la douleur sont recherchés - Les informations sont portées au dossier du patient - <p>Pertinence du diagnostic positif dans le domaine de la chiropraxie en fonction d’une situation clinique donnée. Les contre-indications sont systématiquement identifiées</p>
--	--	---	---

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

	<p>traitant ou les services d'urgences</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Les informations sélectionnées sont hiérarchisées - Les troubles neuro-musculo-squelettiques sont repérés - Les contre-indications, les non-indications et les indications à la prise en charge chiropratique sont recherchées et adéquates - Le diagnostic d'opportunité conjugué au diagnostic positif dans le domaine de la chiropraxie est pertinent. - L'orientation résultant du diagnostic réalisé s'appuie sur une analyse pertinente des différentes informations et sur la mise en relation de l'ensemble des éléments recueillis - Le raisonnement clinique utilisé et la démarche d'analyse des informations sont expliqués - Les connaissances utilisées sont précisées La situation clinique est exposée aux patients <p>Cohérence et pertinence des réactions en rapport avec un diagnostic d'urgence</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les situations d'urgence et de crise sont repérées - Les signes d'urgence ou de détresse, de décompensation d'une pathologie ou d'un dysfonctionnement sont repérés - Les signes de gravité nécessitant l'intervention immédiate du médecin sont repérés - Les mesures appropriées aux différentes situations d'urgence sont mises en œuvre - Ces mesures sont expliquées au patient - La mise en œuvre de mesures d'urgence est retracée dans le dossier du patient et dans un courrier de liaison adressé au médecin du patient (dont la copie est jointe au dossier) <p>Analyse des informations recueillies et pertinence de l'orientation diagnostique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les informations sélectionnées sont
--	---	--	---

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

			<p>hiérarchisées et sont en adéquation avec les besoins de la personne et les conditions de sa prise en charge chiropratique</p> <ul style="list-style-type: none">- Les situations requérant un avis médical préalable à l'intervention du chiropracteur sont identifiées- Les examens chiropratiques et examens médicaux complémentaires nécessaires à une prise en charge adaptée sont identifiés et argumentés- Les signes de limitation sont repérés- Les signes d'anomalies, les incapacités du patient et les signes de pathologies sont détectés- La nécessité d'avoir recours à des examens complémentaires est explicitée dans un courrier de liaison dont la copie est conservée dans le dossier du patient- L'orientation vers le médecin à la suite du diagnostic d'opportunité réalisé est argumentée dans un courrier de liaison dont la copie est conservée dans le dossier du patient- L'évolution de la situation clinique ainsi que des réévaluations sont transcrites dans le dossier
--	--	--	---

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

<p>3 Activités 3 “Intervention et traitement en chiropraxie”</p> <p>3.1 Mobilisations articulaires générales ou spécifiques</p> <p>3.2 Techniques de «flexion-distraktion» assistées mécaniquement combinant une mobilisation et une traction segmentaire (sur tables spécifiques)</p> <p>3.3 Application de techniques sur les tissus mous</p> <p>3.4 Manipulations ou ajustements articulaires à vecteur de force</p> <p>3.5 Techniques de réhabilitation</p> <p>3.6 Application d’agents physiques complémentaires</p> <p>3.7 Application de techniques de contention et d’orthèses standards, taping, strapping et kinésiotaping</p>	<p>C5.1 : Définir, établir et créer des conditions et des modalités de communication et de relation propices au traitement en tenant compte du niveau de compréhension de la personne</p> <p>C5.5 : Établir et développer un climat de confiance avec le patient et son entourage dans le cadre du projet de soins</p>	<p>Mise en situation - Évaluation par observation directe dans le cadre de consultation en stage</p> <p>Examen de compétences cliniques</p>	<p>Mise en œuvre d’une communication adaptée avec la situation de la personne</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les préférences thérapeutiques du patient sont relevées et consignées dans son dossier. - les soins sont expliqués à la personne avant tout geste, éventuellement à son entourage.
	<p>C2.1 : Orienter la prise en charge en fonction de l’évaluation de la situation clinique</p> <p>C2.2 : Concevoir un projet et un programme personnalisé d’interventions en fonction du diagnostic en chiropraxie effectué et des contraintes de la situation. chiropratique</p> <p>C2.3 Sélectionner les outils thérapeutiques en fonction des résultats de la clinique, des examens complémentaires et du diagnostic nosologique</p> <p>C2.7 : Négocier le projet d’intervention auprès de la personne, recueillir son consentement et son adhésion au projet thérapeutique</p> <p>C2.4 : Identifier les indications et contre-indications des techniques et méthodes chiropratiques.</p> <p>C2.5 : Fixer des objectifs, mesurer les résultats, évaluer les performances du patient et ajuster la prise en charge si nécessaire.</p> <p>C2.6 : Identifier les risques dans la conduite du projet thérapeutique et prévoir les mesures</p>	<p>Cas cliniques simulés/Évaluations Courtes Objectives et Structurées (ECOS)</p> <p>Cas cliniques progressifs/ELOS</p> <p>Mise en situation - Évaluation par observation directe dans le cadre de consultation en stage</p> <p>Examen de compétences cliniques</p>	<p>Justesse dans la recherche du consentement du patient à la réalisation des soins et de sa participation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le projet thérapeutique et ses objectifs sont expliqués à la personne - Les risques inhérents à la mise en œuvre du programme de soins chiropratiques et les mesures de préventions mises en place sont expliqués - L’adhésion du patient au projet thérapeutique est recherchée et réévaluée en cours de prise en charge, le consentement du patient est consigné dans son dossier <p>Cohérence du projet thérapeutique et du plan de traitement avec le diagnostic positif posé et la situation de la personne</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les actions prévues sont en adéquation avec le projet, le contexte et les ressources - Les étapes du parcours de soins sont identifiées et incluent l’orientation, quand cela est nécessaire, vers d’autres professionnels de la santé - La réorientation est argumentée - Les choix et les priorités sont expliqués et justifiés <p>Pertinence de l’évaluation des risques, des résultats et de l’adaptation de la prise en charge.</p>

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

	<p>appropriées en référence aux normes ou protocole.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Les indications, contre-indications et non-indications de chaque technique ou protocole de soins sont respectées - Les résultats obtenus après la mise en œuvre de la démarche thérapeutique sont mesurés et évalués - Les risques propres à la mise en œuvre du programme sont repérés Des mesures de prévention sont prises - La prise en charge chiropratique est réajustée si nécessaire. Les réajustements sont expliqués - L'évaluation scientifique des interventions mises en œuvre est connue et explicité <p>Justesse et pertinence de la conduite du projet de soins dans le temps</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une réévaluation périodique de la situation clinique est effectuée - Le besoin de nouveaux examens complémentaires est évalué et expliqué Les effets attendus et/ou secondaires sont repérés - Les réactions du patient sont prises en compte dans la redéfinition du projet de soins - La durée de la prise en charge et les modalités thérapeutiques sont adaptées à l'évolution de la situation clinique.
	<p>C3.1 : Définir les actes chiropratiques les mieux adaptés à chaque patient et situation thérapeutique</p> <p>C3.2 Sélectionner et utiliser les outils et techniques en fonction de la situation clinique du patient</p> <p>C3.3 : Sélectionner et mettre en œuvre les manipulations à vecteur de force</p>	<p>Évaluations pratiques en situations simulées. EPOS</p>	<p>Le projet et le programme d'interventions sont adaptés à la personne et à la situation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les objectifs de prise en charge sont définis et explicités au regard des éléments recueillis - Le projet comporte une évaluation de l'intérêt d'une prise en charge multidisciplinaire <p>Pertinence du choix des outils thérapeutiques avec le diagnostic positif posé dans le domaine de la chiropraxie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le choix des outils thérapeutiques prend en compte le niveau de preuve scientifique et est expliqué

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

	<p>C3.4 : Utiliser les instruments chiropratiques permettant les manipulations à vecteur de force</p> <p>C3.5 : Sélectionner et mettre en œuvre des mobilisations actives ou passives, générales ou spécifiques</p> <p>C3.6 : Sélectionner mettre en œuvre la technique de flexion-distraktion</p> <p>C3.7 : Apprécier la pertinence de l'application d'agents physiques complémentaires</p> <p>C3.8 : Sélectionner le type d'application et les techniques à utiliser sur les tissus mous</p> <p>C3.9 : Utiliser et conseiller les exercices de réhabilitation et de prévention des troubles neuro- musculo-squelettiques et de leurs conséquences</p> <p>C3.10 : Préconiser, conseiller et utiliser les contentions souples et les orthèses standards communes</p> <p>C3.11 Identifier les réponses normales, les effets secondaires et les complications des traitements utilisés en chiropraxie</p> <p>C3.12 Développer une pratique basée sur les données acquises de la science</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Le choix des outils thérapeutiques prend en compte la situation clinique et est adapté à chaque patient - Les règles de bonnes pratiques sont respectées <p>Justesse dans les modalités de mise en œuvre des thérapeutiques et conformité aux règles de bonnes pratiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une attention est portée à la personne - La pudeur et l'intimité de la personne sont respectées - Toute action est expliquée au patient en amont du geste - Les règles de sécurité, d'hygiène et de qualité sont respectées - La préparation, le déroulement des modalités thérapeutiques et la surveillance après réalisation sont conformes aux protocoles et modes opératoires - Les gestes sont réalisés avec dextérité - La prévention de la douleur générée par le soin est mise en œuvre
	<p>C6.4 : Mettre en œuvre une prise en charge chiropratique dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire</p>	<p>Évaluation par observation directe dans le cadre de consultation auprès de patient en stages cliniques et en structures hospitalières</p>	<p>Pertinence de la mise en œuvre d'une prise en charge pluridisciplinaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le projet de prise en charge comporte une évaluation de l'intérêt d'une prise en charge multidisciplinaire - L'intérêt de la prise en charge pluridisciplinaire est explicité

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

<p>4 Activités 4 “Conseil, prévention, éducation du patient en chiropraxie”</p> <p>4.1 Information du patient</p> <p>4.2 Conduite d’une démarche de conseil, d’éducation, de prévention et de dépistage</p> <p>4.3 Utilisation de techniques de prévention et de réhabilitation rachidienne ou articulaire</p>	<p>C4.1 : Identifier les besoins et les attentes du patient, repérer ses ressources, ses potentialités et son degré d’adhésion en vue de la mise en œuvre d’activités éducatives</p> <p>C4.2 : Développer une posture éducative dans les activités et interventions professionnelles</p> <p>C4.3 : Négocier des objectifs éducatifs avec le patient</p> <p>C4.4 : Concevoir et organiser des démarches de conseil, d’éducation thérapeutique, de prévention et de dépistage chiropratique</p> <p>C4.5 : Concevoir et conduire une démarche de promotion de la santé et de prévention.</p> <p>C4.6 Accompagner une personne ou un groupe dans un processus d’apprentissage par des informations, des conseils et des techniques de communication adaptées</p> <p>C4.7 : Mener des actions de prévention des troubles neuro-musculo-squelettiques</p> <p>C4.8 : Délivrer des conseils aux personnes sur la prise en charge de leur douleur Adapter la démarche éducative aux situations critiques ou complexes de santé</p> <p>C4.9 : Adapter la démarche éducative aux situations critiques ou complexes de santé</p> <p>C4.10 : Conseiller les aidants et les partenaires en fonction de leurs connaissances et de leur savoir- faire afin de faciliter leur participation</p> <p>C4.11 Sélection des outils pédagogiques adaptés</p>	<p>Évaluation par observation directe dans le cadre de consultation auprès de patient en stages cliniques</p> <p>Cas cliniques simulés. EPOS</p> <p>Évaluation par observation directe dans le cadre de consultation auprès de patient en stages cliniques</p> <p>Mise en place de projet d’éducation - Cas pratiques</p>	<p>Pertinence de la démarche de conseil et de prévention</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les conseils de prévention sont adaptés aux besoins et aux ressources du patient et/ou de son entourage - Les conseils de prévention sont adaptés à la situation clinique du patient - La démarche de conseil et de prévention prend en compte le contexte psychosocial du patient et de son entourage éventuellement <p>Cohérence de la démarche de conseil et de prévention centrée sur les besoins du patients</p> <ul style="list-style-type: none"> - La participation active de la personne est recherchée - La compréhension de la démarche par la personne est vérifiée - La portée de la démarche sur la personne est évaluée <p>Fiabilité et pertinence des informations portées au dossier du patient</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une synthèse claire de la démarche d’éducation ou de prévention proposée à la personne est portée au dossier - L’évaluation de la portée de la démarche est transcrite dans le dossier du patient - Les données recueillies sont conservées conformément à la réglementation en vigueur <p>Pertinence et cohérence des actions d’information, de prévention et de promotion de la santé</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les actions d’information, de prévention et de promotion de la santé répondent à un besoin de santé publique, à un besoin individuel (patient ou entourage) - L’opportunité d’une telle démarche est argumentée. - Les informations sont dispensées en tenant compte de l’ensemble des paramètres des situations - Les techniques et les outils pédagogiques utilisés sont adaptés et leur utilisation évaluée - La portée des actions réalisées est
--	--	---	---

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

	C4.12 : Évaluer la démarche éducative et ses effets et apporter en conséquence des ajustements		<p>évaluée</p> <ul style="list-style-type: none">- La démarche d'information ou de prévention est adaptée à la population cible <p>Pertinence et cohérence de la démarche de conseil de prise en charge de la douleur et de prévention des troubles neuro-musculo-squelettiques</p> <ul style="list-style-type: none">- Les conseils de prévention des TNMS sont adaptés à la situation clinique du patient.- Les mécanismes physiologiques de la douleur sont explicités- La participation active de la personne est recherchée- Les exercices proposés sont compatibles avec la situation de la personne.- La compréhension de la démarche par la personne est vérifiée La portée de la démarche sur la personne est évaluée <p>Cohérence de la démarche d'éducation dans les situations complexes</p> <ul style="list-style-type: none">- Les signes et facteurs de limitation ou de complexité sont repérés- La démarche de conseil et de prévention prend en compte le contexte psychosocial du patient et de son entourage éventuellement- L'adhésion de l'entourage du patient est recherchée lorsque cela est pertinent <p>Pertinence et cohérence de la démarche de conseil et de prévention</p> <ul style="list-style-type: none">- La démarche de conseil et de prévention prend en compte les données acquises de la science- Les techniques et les outils pédagogiques utilisés sont adaptés et leur utilisation évaluée- La portée de la démarche sur la personne est évaluée
--	---	--	---

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

<p>5 Activités 5 “Organisation des activités et gestion des données liées au patient”</p> <p>5.1 Préparation et organisation des interventions ou activités</p> <p>5.2 Planification des interventions ou activités</p> <p>5.3 Clôture de l'intervention auprès de la personne</p> <p>5.4 Enregistrement, transmission des données et archivage</p>	<p>C6.1 : Organiser et planifier ses interventions en tenant compte des situations, de son champ professionnel et de ses responsabilités</p> <p>C6.2 : Concevoir, adapter et optimiser un planning de travail, de rendez-vous, de visites</p> <p>C6.3 : Identifier, organiser et maintenir un réseau de professionnels afin d'assurer la continuité de la prise en charge du patient</p> <p>C6.5 : Identifier, analyser, synthétiser, rédiger les informations nécessaires à la continuité de la prise en charge du patient et communicables avec son assentiment à d'autres professionnels de la santé dans le respect des règles relatives au secret professionnel</p> <p>C6.6 : Sélectionner les outils de transmission de l'information adaptés aux situations et en assurer la mise en place et l'efficacité</p> <p>C6.7 : Sélectionner et utiliser de manière efficace les outils modernes de communication et d'organisation</p>	<p>Évaluation par observation directe dans le cadre des stages cliniques</p> <p>Cas pratiques - Définition du projet professionnel</p>	<p>Fiabilité et pertinence des informations portées au dossier du patient</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une synthèse claire de la situation de la personne est portée au dossier (anamnèse, examens clinique et paraclinique, diagnostic, thérapeutique mise en œuvre...) - L'évolution de la situation clinique ainsi que des réévaluations sont transcrites dans le dossier - Les données sont recueillies et conservées conformément à la législation en vigueur <p>Pertinence de l'organisation de travail dans le contexte du soin et de la prise en charge de patient</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le planning professionnel est adapté à l'activité de soin <p>Fiabilité et pertinence des informations transmises</p> <ul style="list-style-type: none"> - Toutes les informations requises sont transmises aux professionnels de santé concernés. - Les informations transmises sont pertinentes, fiables et sélectionnées avec discernement dans le respect de la réglementation et de la protection du patient - Les courriers de liaisons sont portés au dossier du patient - La synthèse des situations cliniques est claire et organisée <p>Pertinence dans l'identification et la prise en compte du champ d'intervention des différents intervenants dans le cadre d'une prise en charge pluridisciplinaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les autres professionnels de santé sont identifiés et sollicités à bon escient La nature et les modalités d'intervention des autres professionnels de santé sont consignées - La répartition des activités est conforme au champ de compétences des intervenants
--	---	--	--

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

			<ul style="list-style-type: none">- Les liens entre les différentes interventions professionnelles sont repérés et explicités <p>Pertinence et conformité du choix des outils de communication et de transmission de l'information</p> <ul style="list-style-type: none">- Les outils de sauvegarde des données électroniques sont mis en œuvre- L'outil informatique est en adéquation avec les besoins- Les données sont sécurisées et protégées- Les outils choisis sont conformes à la réglementation en vigueur
--	--	--	---

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

<p>6 Activités 6 “Gestion de la structure d’exercice”</p> <p>6.1 Mise en œuvre des conditions ergonomiques et relationnelles nécessaires aux activités en tenant compte de la personne, du matériel, de l’activité et de l’environnement</p> <p>6.2 Gestion des ressources humaines</p> <p>6.3 Gestion comptable conforme à la réglementation applicable</p> <p>6.4 Gestion et maintenance des locaux et des matériels</p>	<p>C9.1 : Gérer un budget dans le cadre d’une structure d’exercice</p> <p>C9.2 : Évaluer et mettre en œuvre les conditions ergonomiques et relationnelles nécessaires aux activités en tenant compte de la personne, du matériel, de l’activité et de l’environnement</p> <p>C9.3 : Évaluer la conformité des locaux, des installations et des matériels au regard des normes, de la réglementation et des objectifs d’hygiène, de sécurité, d’accessibilité et identifier les mesures à prendre</p> <p>C9.4 : Optimiser la gestion des dossiers et des archives</p> <p>C9.5 : Utiliser efficacement les logiciels de gestion spécifiques</p>	<p>Cas pratiques - Définition du projet professionnel</p> <p>Évaluation par observation directe dans le cadre des stages cliniques</p> <p>Rapport de stage en structure libérale</p>	<p>Rigueur et conformité cohérence de l’organisation de l’espace professionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les normes de sécurité d’un établissement accueillant du public sont connues et respectées - Les outils de sauvegarde des données électroniques sont mis en œuvre - Le planning professionnel est adapté à l’application de la réglementation, des règles de bonnes pratiques et à la qualité des soins - Les règles comptables identifiées et sont suivies <p>Pertinence du choix des outils de l’espace professionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> - L’outil informatique est en adéquation avec les besoins - Les données sont sécurisées et protégées - L’espace professionnel est adapté à l’activité - Le support du dossier du patient est en adéquation avec l’activité
---	--	--	---

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

<p>7 Activité 7 “Veille professionnelle et développement professionnel”</p> <p>7.1 Actualisation de connaissances et documentation professionnelle</p> <p>7.2 – Échanges professionnels</p> <p>7.3 – Développement professionnel</p>	<p>C7.1: Observer, formaliser et expliciter les éléments de sa pratique professionnelle</p> <p>C7.2 : Évaluer sa pratique professionnelle au regard de l'évolution du monde de la santé, des sciences et des techniques, des normes professionnelles, de la déontologie, de l'éthique et du respect du secret professionnel</p> <p>C7.3 Évaluer les interventions et leur mise en œuvre en fonction de la réglementation, des recommandations, des principes de qualité, de sécurité, d'ergonomie, d'hygiène, de traçabilité</p> <p>C7.4 : Évaluer le niveau de compétence nécessaire aux interventions techniques en chiropratique</p> <p>C7.5 : Confronter sa pratique professionnelle à celle de ses pairs, de l'équipe ou d'autres professionnels</p> <p>C7.6 Évaluer ses besoins en matière de formation continue</p>	<p>Évaluation par observation directe dans le cadre des stages cliniques</p> <p>Résolution de cas réflexifs et cas pratiques</p>	<p>Cohérence dans l'application des normes professionnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le plateau technique est adapté à l'activité développée et conforme aux textes réglementaires ou règles de bonnes pratiques - Les non-conformités sont identifiées et explicitées - Les défauts de fonctionnement sont identifiés et signalés pour les dispositifs et appareils utilisés - Les valeurs professionnelles et règles déontologiques sont connues et mises en œuvre. <p>Adéquation entre les pratiques professionnelles et les compétences requises</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le niveau de connaissances requis pour effectuer un acte diagnostic, thérapeutique ou préventif est connu - La dextérité pour mettre en œuvre une procédure est évaluée - L'utilisation d'un protocole est expliquée en fonction d'une situation donnée <p>Pertinence de l'évaluation des pratiques professionnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les insuffisances et manques sont évalués - Les formations continues suivies sont en adéquation avec les besoins recensés - Les pratiques professionnelles sont analysées et évaluées - La démarche d'analyse et d'évaluation ou auto-évaluation des pratiques professionnelles est pertinente, les raisonnements sont formalisés et logiques - Les améliorations proposées sont en accord avec les insuffisances éventuellement relevées - La satisfaction des patients pris en charge est prise en compte
--	--	--	--

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

<p>8 Activité 8 “Contribution à des études et recherche dans le domaine de la chiropraxie”</p>	<p>C8.1 : Conduire une recherche documentaire et bibliographique en exploitant les bases de données et les réseaux locaux, nationaux et internationaux</p> <p>C8.2 : Sélectionner, analyser, critiquer et synthétiser les documents professionnels et scientifiques et organiser sa propre documentation professionnelle</p> <p>C8.3 : Maîtriser la rédaction de procédures, protocoles et préconisations à partir de la recherche documentaire</p> <p>C8.4 : Identifier les besoins en matière de recherche et formuler des questions de recherche pertinentes</p> <p>C8.5 : Utiliser la littérature professionnelle et scientifique, y compris en langue anglaise</p>	<p>Mémoire de fin d'étude</p> <p>Évaluation par observation directe dans le cadre de consultation auprès de patient en stage clinique</p>	<p>Pertinence des données recherchées au regard d'une problématique posée</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les données scientifiques pertinentes sont recherchées - Les éléments d'information pertinents sont recherchés dans les documents professionnels et scientifiques - Les bases documentaires sont utilisées - Des explications sont données sur le choix des données sélectionnées au regard d'une problématique donnée, la sélection est pertinente - Les méthodes et outils d'investigation choisis dans un cadre donné sont adaptés (enquêtes, questionnaires...) <p>Fiabilité et qualité des données recherchées, analyse critique de la littérature recherchée</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les sources d'information sont multiples et identifiées - La qualité des données recueillies est analysée de manière critique - Les données scientifiques sont évaluées et hiérarchisées en fonction de leur qualité - Les outils d'évaluation de la littérature scientifique sont connus et maîtrisés <p>Pertinence dans la qualité du questionnement professionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des questions pertinentes sont posées en relation avec les problématiques professionnelles - Les données scientifiques sont appliquées à la pratique quotidienne - Les situations cliniques sont analysées au regard des données acquises de la science
--	--	---	--